Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 32 (1986)

Heft: 9

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Suisse AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

Juin

Négligence atomique

27. Les responsables de l'Union maraîchère suisse accusent la Commission fédérale de protection atomique et chimique de négligence et réclament aux autorités fédérales une indemnité de près de 10 millions de francs à la suite de la catastrophe de Tchernobyl.

Tour de sol

29. 70 véhicules, sur 87 qui avaient pris le départ, franchissent la ligne d'arrivée de la 6e et dernière étape du Tour de Sol 86. Les véhicules solaires ont parcouru une distance de 380 km et franchi 1 800 m de dénivellation. Départ en Allemagne, arrivée en Suisse. Vitesse de pointe pour certains : 110 km/h.

Nomination au Tessin

29. Ordination à Lugano du révérend Eugenio Corecco, d'Airolo, professeur ordinaire de droit canon à l'Université de Fribourg, en remplacement de Mgr Ernesto Togni qui a démissionné il y a 1 an.

Dépenses de la Cedra

30. Assemblée générale de la Société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs. La CEDRA a dépensé 253 millions de francs depuis le début de ses activités en 1972 jusqu'à la fin de 1985.

Juillet

Règlement fécondation in vitro

1er. Genève est le 1er canton suisse qui réglemente la fécondation in vitro et les transferts d'embryon. Le nouveau réglement impose le respect des directives médico-éthiques de l'Académie suisse des sciences médicales.

Un nouveau Monsieur Prix

1er. Le nouveau « Monsieur Prix », Odilo Guntern, entre en fonctions. C'est chez lui que l'on pourra se plaindre du prix trop élevé d'un article.

Plus de phosphate!

1er. Afin de lutter contre la pollution des lacs, les produits de lessive ne contiendront désormais plus de phosphates.

Chute mortelle du 23e Hunter

2. Le 23^e Hunter de l'armée suisse s'écrase au sol près de Bellelay (JU).

Assouplissement du monopole des PTT

Le Conseil fédéral est prêt à assouplir le monopole des PTT sur les télécommunications et à libéraliser progressivement le marché des téléphones, des télex et des centraux domestiques.

Vive le canton de Zoug!

3. Le Grand Conseil du canton de Zoug décide d'accepter une motion libérant les cyclistes de toute taxe. Après les mesures prises en faveur des propriétaires de véhicules munis de catalyseurs, il convient de faire un geste en faveur du vélo, moyen de transport hautement écologique.

2000 ans

5. Un million de personnes envahissent le centre de Zurich afin de fêter les 2000 ans de la ville.



Le quotidien suisse d'audience internationale

vous propose

chaque jour, toute l'information sur l'actualité suisse, la politique, la culture, les loisirs, vous permettant ainsi de garder un contact avec la mère patrie, une analyse rigoureuse et indépendante des grands événements internationaux, leur portée et leurs conséquences sur le monde de demain, une chronique des bourses suisses et mondiales et un reflet dynamique de la vie économique;

chaque semaine, des chroniques de synthèse et le «Samedi littéraire», supplément littéraire et artistique, unique dans la presse suisse d'expression française.

L'abonnement direct vous assure la continuité de la livraison de votre journal, tout en vous offrant la possibilité de réaliser une appréciable économie, ainsi qu'en témoigne le tarif ci-après.

FRANCE 12 mois 🗌 6 mois (réglement sur compte bancaire à Paris) édition quotidienne FF 1040 .- FF 625 .-(Six numéros par semaine, y compris supplément littéraire) édition hebdomadaire FF 225. FF 115.-(numéro du samedi/dimanche, avec supplément littéraire) Souscription à l'administration du Journal de Genève, case postale 439, CH-1211 Genève

Le Journal de Genève est en vente en France dans tous les kiosques portant le panonceau «Press international», et par l'intermédiaire de son distributeur Transports-Presse, 5, rue d'Argout, 75002 Paris, tél. 42 36 54 55

11, ou par télex: 422 214.